

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

12<sup>e</sup> séance, 18<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 22 mars 2016, à 18 h 45, au centre administratif, 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

**Membres du comité exécutif présents :**

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

**Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

**1.0 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Recueillement**

**1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président**

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 22 mars 2016 ouverte à 18 h 49.

**1.3 Vérification de la légalité de la séance**

**1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**1.3.2 Quorum**

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-15-16-053

**1.4 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 février 2016
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

**2.0 Décisions**

- 2.1 Mandat d'achat de logiciels Microsoft – Regroupement d'achats GRICS
- 2.2 École secondaire Beurivage – Réfection du stationnement d'autobus – Adjudication de contrat
- 2.3 École de l'Odyssée – Remplacement des portes et des fenêtres – Adjudication de contrat

**3.0 Information**

- 3.1 Mandat de services pour l'installation des prises réseau ou de communication

**4.0 Questions diverses**

- 4.1 Questions et messages des commissaires

**5.0 Levée de la séance**

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CE-15-16-054

**1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 février 2016**

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 février 2016 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 18 mars 2016;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 février 2016 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**1.6 Correspondance**

Aucune correspondance

**1.7 Interventions du public et période de questions**

Aucune intervention

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**2.0 DÉCISIONS**

**CE-15-16-055  
SRTIC**

**2.1 Mandat d'achat de logiciels Microsoft – Regroupement d'achats GRICS**

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs désire faire l'acquisition des produits Microsoft selon ses besoins;

**ATTENDU** que l'appel d'offres est basé sur le programme EES « Enrollment for Education Solutions » de Microsoft dont le prix est basé sur le nombre d'ÉETP (équivalent d'employés à temps plein) de la Commission scolaire des Navigateurs selon la formule déterminée par Microsoft;

**ATTENDU** que la Commission scolaire de Navigateurs désire procéder à la location des licences de la suite « CoreCAL » et « Microsoft Office » comme premier produit et à d'autres produits selon ses besoins. Les autres produits et suites sont la mise à jour à Windows 10 ou Desktop Pro et d'autres produits à la pièce;

**ATTENDU** que les avantages souhaités sont l'accès à un meilleur tarif par la mise en commun des quantités, une démarche équitable et transparente et aucuns frais d'adhésion ne sont exigés;

**ATTENDU** que le mandat est d'un an avec option pour deux prolongations d'une année.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jérôme Demers et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adhère au regroupement d'achats des commissions scolaires et donne le mandat à la société GRICS pour un appel d'offres public afin d'obtenir un contrat de service pour un revendeur autorisé relié à l'acquisition de licences Microsoft;

**QUE** le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer le mandat confié à la GRICS et tout autre document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-15-16-056  
SRM**

**2.2 École secondaire Beaurivage – Réfection du stationnement d'autobus – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres #AO160218-24 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la réfection du stationnement d'autobus;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 11 mars 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme WSP Canada inc.;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Construction Lemay inc., le contrat pour les travaux de réfection du stationnement des autobus de l'École secondaire Beaurivage, au montant de 189 647,42 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**Procès-verbal du comité exécutif  
Commission scolaire des Navigateurs**

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document résultant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CE-15-16-057  
SRM**

**2.3 École de l'Odysée – Remplacement des portes et des fenêtres – Adjudication de contrat**

**ATTENDU** l'appel d'offres public #AO160210-18 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour le remplacement partiel des portes et des fenêtres de l'École de l'Odysée;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions réalisée le 3 mars 2016 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

**ATTENDU** l'analyse de conformité réalisée par la firme NCube Architecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise Les Constructions J.Y.F. inc., de Saint-Ephrem, le contrat pour les travaux de remplacement des portes et des fenêtres de l'École de l'Odysée, d'une somme de 275 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres;

**QUE** le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

**3.1 Mandat de services pour l'installation des prises réseau ou de communication**

Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, informe l'ensemble des membres du comité exécutif que le mandat de services pour l'installation des prises réseau ou de communication a été confié au CSPQ (Centre des services partagés du Québec) pour un contrat annuel et sans date de fin précise. Il répond aux questions des membres du comité exécutif.

**4.0 QUESTIONS DIVERSES**

**4.1 Questions et messages des commissaires**

Un membre du comité exécutif demande des précisions concernant l'École du Ruisseau.

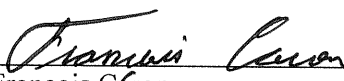
**CE-15-16-058**

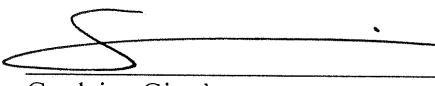
**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 19 h 08.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
François Caron  
Président

  
Guylaine Giguère, avocate  
Secrétaire générale